

Depuis la Révolution française, la France est découpée en communes et en départements.

En 1955, on a créé les régions pour réduire les inégalités spatiales et aider au développement économique.

### 1) Les communes

Les communes françaises sont nombreuses (36 000) et inégales par le nombre de leurs habitants. Certaines, aujourd'hui très dépeuplées, n'ont pas plus de 100 habitants, alors que Paris en compte plus de 2 millions. Elles ont aussi des superficies très variables.

Elles sont gérées par un conseil municipal dirigé par un maire. Ce dernier célèbre les mariages, contrôle l'état civil (naissances, mariages, décès) et veille au maintien de l'ordre. L'entretien des rues, la construction des réseaux d'électricité, d'égouts ou d'adduction d'eau sont à la charge du conseil municipal qui délivre aussi les permis de construire. La commune doit faire face à de nombreuses dépenses, en particulier pour la construction et pour l'entretien des écoles.

#### Le sais-tu ?

Depuis 1946, la Martinique, la Guyane, la Réunion et la Guadeloupe sont des départements français régis par les mêmes lois que le territoire national. Leurs habitants sont citoyens français. Ces quatre départements d'Outre-mer (DOM) sont en même temps des régions.

#### Doc. 1 : Des espaces emboîtés



a) Explique le schéma ci-dessus.

---

---

---

---

b) Cite ta commune, le département dont elle fait partie et la région à laquelle elle appartient.

---

---

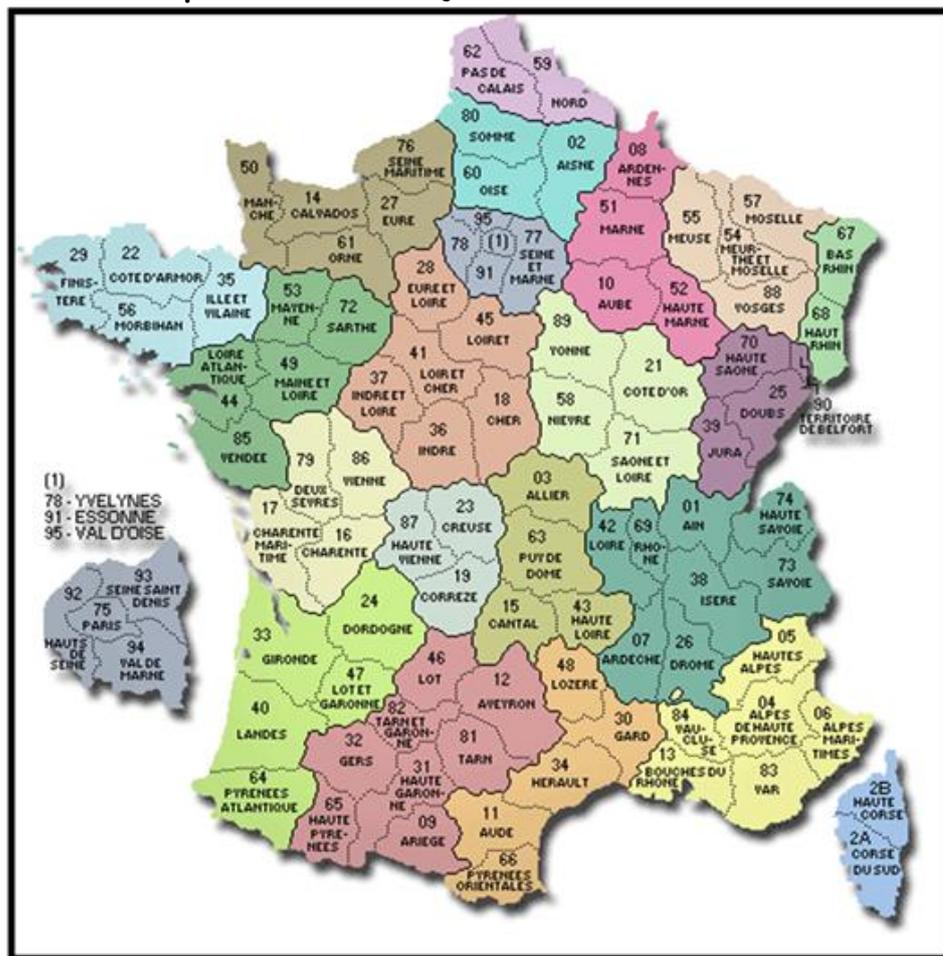
---

## 2) Les départements

Les départements ont été créés en 1789 sous la Révolution française. Il y a aujourd'hui **96 départements en métropole et 4 départements d'Outre-mer**.

Depuis Napoléon 1<sup>er</sup>, dans chaque département, le **préfet** exerce l'autorité du gouvernement. Les citoyens sont représentés par une assemblée élue : le **conseil général**.

### Doc. 2 : Carte des départements français



## 3) Les régions

Les régions ont été créées en 1955. Il y a **22 régions en métropole** (dont la région autonome de Corse créée en 1970). Il y a également **4 régions en Outre-mer**. Chaque région regroupe, en moyenne, quatre ou cinq départements autour de la ville la plus importante. Depuis 1982, les **conseils régionaux** sont élus par les citoyens des départements qui composent la région. Parmi d'autres tâches, la région est chargée de la construction et de l'entretien des lycées et aide les universités.

Cependant, les régions sont de taille très inégale. La région Nord-Pas-de-Calais ne regroupe que deux départements alors que la région Rhône-Alpes en regroupe huit. L'Ile-de-France est quarante-cinq fois plus peuplée que la Corse.

Doc. 3 : Carte des logos des 22 régions métropolitaines



a) Combien de départements compte la région où tu habites ? Donne leurs noms.

---

---

b) Cite la capitale régionale et la préfecture de chaque département.

---

---

---

c) Est-ce que les logos de certaines régions évoquent la mer, la végétation, le relief ou la situation géographique ? Cite-les.

---

---

---

---

---

L'espace français est découpé en une série d'espaces emboîtés : de la commune, au département, à la région. Chacun d'entre eux a ses représentants élus et doit prendre en charge un certain nombre de tâches.

### Lexique

commune : unité de base du découpage administratif de la France. Elle est dirigée par un maire élu par le conseil municipal, lui-même élu par les habitants.

département : territoire administré par un conseil général élu au suffrage universel et dirigé par un préfet qui représente l'Etat.

métropole : la France par opposition aux DOM-TOM.

Outre-mer : territoires français situés au-delà des mers.

région : collectivité administrée par un conseil régional élu qui aide au développement économique, social et culturel.